

Communiqué du 19 novembre 2018

Antibiorésistance : exploiter le potentiel de la médecine complémentaire

La prescription massive d'antibiotiques avec sa corollaire de résistance aux antimicrobiens constitue un des principaux dangers pour la santé publique. Les généralistes actifs en médecine complémentaire prescrivent deux fois moins d'antibiotiques que les médecins de famille travaillant de manière conventionnelle. Les directives des médecins conventionnels contiennent cependant trop peu de propositions alternatives de traitement. « Il faut un changement de pensées des médecins et il faut des moyens de recherches de la Confédération pour pouvoir exploiter le potentiel de la médecine complémentaire », explique Madame Edith Graf-Litscher, présidente de la Fédération de la médecine complémentaire et conseillère nationale thurgovienne.

Les généralistes prescrivent 75 à 90 pour cent des antibiotiques utilisés en médecine humaine. « Il y a de nombreux indices qui montrent que les généralistes ayant également une formation en médecine complémentaire prescrivent moins d'antibiotiques que leurs collègues travaillant de manière conventionnelle », explique la doctoresse Gisela Etter, présidente de l'Union des sociétés suisses de médecine complémentaire. Une récente [évaluation de SASIS](#), mandatée par la Fédération de la médecine complémentaire, le confirme : les généralistes utilisant la médecine complémentaire prescrivent deux fois moins d'antibiotiques que les médecins de famille travaillant de manière classique.

Lors d'une manifestation publique organisée à l'occasion de la « Semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques », des médecins ont informé des alternatives thérapeutiques aux antibiotiques, aussi bien en médecine humaine que vétérinaire. Pour conjurer le danger de l'antibiorésistance, de nouvelles approches sont nécessaires à différents niveaux : dans la formation des médecins, dans les explications aux patientes et aux patients ainsi que dans la recherche. Et, comme le dit le docteur Lukas Schöb, médecin chef de la clinique d'Arlesheim : « Il faut changer fondamentalement de manière de penser ». Les alternatives à l'utilisation d'antibiotiques sont encore trop peu connues et elles ne sont pas prises en compte dans les directives sur la prescription d'antibiotiques. Il existe différentes études sur le sujet mais « les solutions thérapeutiques apportées par la médecine complémentaire doivent continuer à être creusées », explique le docteur Klaus von Ammon de l'Institut de médecine complémentaire IKOM de l'Université de Berne.

Des approches alternatives prometteuses viennent de la nature, comme l'explique la Dr Marianne Ruoff : « Les plantes poussent en contact étroit avec des champignons, des virus et des bactéries et développent des mécanismes dynamiques sophistiqués de défense. Ces agents protecteurs des plantes ont une action anti-infectieuse aussi pour les humains ». La généraliste au bénéfice d'une formation complémentaire reconnue en phytothérapie utilise avec succès différents médicaments végétaux dans sa pratique. En médecine vétérinaire, l'Office fédéral de la santé publique a intégré explicitement la médecine complémentaire dans sa Stratégie Antibiorésistance. La Confédération soutient, avec le projet Kometian, un service de conseils sur les méthodes complémentaires pour les déten-

teurs d'animaux. Le vétérinaire Andreas Schmidt explique que : « Le guide thérapeutique pour les vétérinaires est complété par des indications sur l'homéopathie et la phytothérapie. Et un supplément en médecine complémentaire est en préparation. » La médecine vétérinaire a donc une longueur d'avance sur la médecine humaine.

La conseillère nationale thurgovienne socialiste, Edith Graf-Litscher, présidente de la Fédération de la médecine complémentaire, est d'avis que le potentiel de la médecine complémentaire devrait être mieux exploité dans la Stratégie nationale Antibiorésistance. Elle est convaincue que le problème de la résistance croissante aux antibiotiques ne peut être résolu dans les structures existantes. Concrètement, elle demande à la Confédération d'analyser de manière globale la résistance aux antibiotiques et de financer et faire avancer la recherche en matière de possibilités alternatives. Il faut que les directives dans la médecine humaine indiquent aussi dorénavant les alternatives de traitement offertes par des médicaments de médecine complémentaire et de phytothérapie. La Confédération a, en effet, bel et bien reçu le mandat constitutionnel de prendre en compte la médecine complémentaire.

Contact :

- CN Edith Graf-Litscher, Présidente Fedmedcom :
Tél. 079 347 08 93, edith.graf-litscher@parl.ch
- Isabelle Zimmermann, Secrétaire générale Fedmedcom :
Tél. 031 560 00 24 / isabelle.zimmermann@dakomed.ch

La Fédération de la médecine complémentaire

La Fédération de la médecine complémentaire (Fedmedcom) s'engage pour que le domaine de la santé en Suisse prenne en compte les médecines complémentaires. Elle est une association faitière qui a été fondée en 2009 dans le but de faire appliquer les revendications principales liées à l'article constitutionnel 118a :

- Promotion de la médecine intégrative (collaboration entre les médecines conventionnelle et complémentaire)
- Admission des méthodes médicales de la médecine complémentaire dans l'assurance de base et dans les autres assurances sociales (SUVA, assurance militaire et assurance invalidité)
- Encouragement de l'enseignement et de la recherche
- Création de diplômes nationaux et d'autorisations cantonales de pratiquer pour les thérapeutes non-médicaux
- Garantie de la diversité des produits thérapeutiques

Ses membres fondateurs sont des organisations de médecins et de thérapeutes, des hôpitaux, des écoles, des organisations de la santé, l'Association suisse des droguistes et l'Association suisse pour les médicaments de la médecine complémentaire (ASMC). L'intergroupe parlementaire Médecine complémentaire affilié est constitué de conseillers nationaux et aux Etats de toutes les fractions de l'Assemblée nationale (PBD, PDC/PEV, PLR, les Verts, vert'libéraux et PS).